

Histoire sociale et politique des populations

Paul-André Rosental, Patrice Bourdelais, Laura Lee Downs, Geneviève Massard-Guilbaud, Yohann Aucante, Alice Ingold, Morgane Labbé, Pap Ndiaye, Luc Berlivet, Marie-Emmanuelle Chessel, Caroline Douki et Bernard Thomann



Édition électronique

URL : <http://annuaire-ehess.revues.org/18066>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2007

Pagination : 216-219

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Paul-André Rosental, Patrice Bourdelais, Laura Lee Downs, Geneviève Massard-Guilbaud, Yohann Aucante, Alice Ingold, Morgane Labbé, Pap Ndiaye, Luc Berlivet, Marie-Emmanuelle Chessel, Caroline Douki et Bernard Thomann, « Histoire sociale et politique des populations », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2007, mis en ligne le 15 avril 2015, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://annuaire-ehess.revues.org/18066>

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.

Histoire sociale et politique des populations

Paul-André Rosental, Patrice Bourdelais, Laura Lee Downs, Geneviève Massard-Guilbaud, Yohann Aucante, Alice Ingold, Morgane Labbé, Pap Ndiaye, Luc Berlivet, Marie-Emmanuelle Chessel, Caroline Douki et Bernard Thomann

Paul-André Rosental, *directeur d'études*

Population et histoire politique

- 1 L'ENTRE-DEUX-GUERRES constitue une période stratégique pour l'historiographie des migrations. C'est à cette époque que se forge le modèle *push and pull*, qui explique les flux migratoires par les fluctuations de la conjoncture économique aux points de départ et d'arrivée. Ce modèle, dont la pertinence a souvent été relativisée par les sciences sociales, conditionne toujours la perception du phénomène par les organismes nationaux ou internationaux en charge des migrations. Analyser le cadre dans lequel il a pris naissance offre donc l'occasion d'un retour sur les prémices d'une vision dominante mais contestée.
- 2 En deuxième lieu, à l'heure où la *World History* impose une révision des concepts trop strictement ouest-européens, l'entre-deux-guerres met en scène une histoire mondialisée des migrations. Tout en parachevant des évolutions plus anciennes, la période marque une brusque prise de conscience du caractère planétaire de la mobilité, sous l'effet de l'instauration puis du durcissement des quotas américains d'immigration à l'encontre des pays européens dans les années 1920. Experts, administrateurs, politiques, ont le sentiment de vivre une rupture historique : à la mobilité libre du XIX^e siècle, succéderait brutalement la « tyrannie du national ». Sans discuter des limites de cette lecture, importe ici l'avènement de la vision d'un monde subitement contracté, soumis à une pression migratoire sans précédent.

- 3 Or les études de flux migratoires, qu'elles soient partielles (étude au point de départ ou d'arrivée) ou, trop rarement, complètes (suivi du flux dans son ensemble), ne saisissent chaque fois qu'un fragment de ce cadre planétaire. Cette perception tronquée n'est pas seulement due aux problèmes incontestables (lourdeur des dépouillements) que pose l'analyse des flux de mobilité. Elle provient aussi de la difficulté de penser la migration simultanément comme un objet d'histoire et de sciences sociales.
- 4 Par contraste, la notion de « champ migratoire » (Hägerstrand), d'inspiration microscopique, invite, à une échelle plus vaste, à articuler migrations internationales, migrations coloniales et migrations intérieures. Rendre pensable cette architecture mondiale de la mobilité est essentiel à l'intelligibilité des flux singuliers, mais demeure, malgré l'héritage braudélien, un front historiographique pionnier. De même, l'idée de concurrence entre les flux migratoires (Stouffer) permet, par extension, de penser la compétition opposant pays, régions ou secteurs économiques désireux d'attirer des immigrants.
- 5 Autre enjeu historiographique, le regain d'attention, depuis vingt ans, pour le cadre institutionnel des migrations, a privilégié les attributs de l'État, de l'identification aux politiques de main-d'œuvre en passant par la définition de la nationalité. Cet inventaire juridique et administratif permet maintenant d'examiner le rôle des autres institutions impliquées dans le traitement des migrants : organismes infra- ou supranationaux (municipalités, organisations internationales), Églises, associations, entreprises, syndicats.
- 6 Le séminaire s'est servi d'un organisme international, le BIT, pour appréhender l'interaction entre ces diverses entités. Acteur ni dominant ni négligeable, il ne doit pas être étudié en soi, enfermé dans ses murs, mais dans son interaction avec les autres organisations. Employeurs et salariés sont représentés dans ses instances. Il joue des fractionnements internes aux États et groupements d'États. Il travaille de concert avec les associations désireuses de peser sur la législation, et les instituts soucieux de l'éclairer. L'approche permet, sans euphémiser le rôle de l'État dans une période de tensions géopolitiques extrêmes, de le mettre en rapport avec celui des autres instances engagées dans l'organisation des flux. Elle offre aussi l'avantage de reconstituer la hiérarchie des « problèmes » (politiques ou sociaux) telle qu'elle se présentait à son époque : des politiques sanitaires, de la question des droits sociaux et de l'organisation du marché du travail, des ambitions et hantises géopolitiques, on a ainsi montré l'importance parmi les obsessions politiques de l'entre-deux-guerres.

Publications

- « Démographie historique » et « Microstoria », dans *Notionnaires*, II, *Idées*, Paris, Encyclopædia Universalis, 2005, p. 209-211 et p. 530-532.
- Avec S. Buzzi et J.-C. Devinck, *La Santé au travail (1880-2006)*, Paris, La Découverte (« Repères »), 2006, 128 p.
- Dir. du n° thématique « Histoire politique des populations », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 61, 1, 2006.
- « Pour une histoire politique des populations », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 61, 1, 2006, p. 7-29.
- « Géopolitique et État-Providence : le BIT et la politique mondiale des migrations dans l'entre-deux-guerres », *Annales, op. cit.*, p. 99-134

- Avec L. Del Panta et R. Rettaroli, « Methods of historical demography », *Demography : Analysis and Synthesis, A Treatise in Population Studies*, G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch (éds), 4, 2006.
- « Les mythes de l'exode rural », *Histoire et patrimoine*, 5, 2006, p. 63.
- « Costruire il "macro" attraverso il "micro" : Fredrik Barth e la microstoria », dans *Giochi di scala. La microstoria alla prova dell'esperienza*, J. Revel (éd.), Rome, Viella, 2006.
- « Jean Stoezel, la démographie et l'opinion : autour des soixante ans de *Population* », *Population*, 61, 1-2, 2006, p. 31-43. Version anglaise dans *Population-E*.

Patrice Bourdelais, Laura Lee Downs Geneviève Massard-Guilbaud et Paul-André Rosental, *directeurs d'études*

Yohann Aucante, Alice Ingold Morgane Labbé et Pap Ndiaye, *maîtres de conférences*

Luc Berlivet, Marie-Emmanuelle Chessel, *chargés de recherche au CNRS*

Caroline Douki, *maître de conférences à l'Université Paris-VIII*

Bernard Thomann, *maître de conférences à l'INaLCO*

L'auto-fabrication des sociétés : population, politiques sociales, santé

- 7 CE séminaire collectif a explicité les objectifs scientifiques du groupe Esopp, récemment créé au sein du Centre de recherches historiques (<http://esopp.ehess.fr/>). Population, protection sociale, santé, environnement, sont ici conçus comme un tout ; leur exploration est guidée par trois principes.
- 8 1) L'étude des pratiques, des institutions et des savoirs. Considérée, depuis l'époque moderne, comme à la fois une condition et une manifestation de la puissance, la population fait l'objet d'actions tant directes qu'indirectes, pour reprendre les analyses de Michel Foucault et Jean-Claude Perrot. Loin de s'imposer toujours sans médiations, cette action est le fruit de l'interaction complexe entre des institutions, des groupes et des individus susceptibles de s'opposer aux politiques qu'on tente de leur imposer, de les détourner, voire de les modeler. La population, en posant par ses aspects spécifiques la question de la masse, de la diversité et de la temporalité des phénomènes, impose ainsi de pratiquer une histoire qui soit simultanément politique et sociale.
- 9 Cette histoire inclut aussi celle des savoirs. L'une des visées du groupe Esopp est d'étudier selon quelles modalités, et avec quels effets, politiques et savoirs relatifs aux populations se construisent simultanément. Il est également de prendre au sérieux le poids, sur la perception des phénomènes de population, des représentations savantes qui se sont accumulées au cours du temps : la généalogie des savoirs, outre son intérêt intrinsèque, sert ici à l'élaboration de nouvelles approches.
- 10 2) La non-réduction des institutions à l'État. Outre ce dernier, la population est l'enjeu de luttes entre les instances les plus hétérogènes : structures publiques infranationales (municipalités, régions), Églises, associations, institutions de conseil et d'expertise et, bien sûr, entreprises et syndicats. Étudier le poids respectif de ces organismes, leur façon d'assurer l'engagement de leurs membres, d'entrer en compétition les uns avec les autres, de s'allier avec l'État, de faire pression sur lui ou de s'y opposer, contribue au renouvellement de l'historiographie du politique.
- 11 Une autre limitation de l'action étatique réside dans les incohérences et conflits internes à l'organisation politico-administrative. Esopp développe une approche relationnelle qui

privilégie les rapports entre institutions, et l'analyse de la place relative de chacune d'entre elles. Il s'intéresse également aux formes d'autolimitation de la souveraineté. Traités bilatéraux, fondamentaux dans le domaine des migrations et des droits sociaux, et conventions transnationales, encadrent l'action des États, et nécessitent de travailler en permanence à plusieurs niveaux d'échelles.

- 12 3) Le comparatisme et l'histoire croisée. Par la migration, la colonisation et les conflits entre États, la population est un objet qui ne se limite pas au cadre du national. Elle est aussi l'un des premiers thèmes dont se saisit l'Internationale savante à partir de 1850. Le droit international de la migration connaît une rapide expansion à compter de la fin du XIX^e siècle. Les problèmes environnementaux, comme ceux liés à la pollution, appellent précocement des solutions transfrontalières. Enfin, parallèlement aux initiatives officielles, le milieu associatif et syndical s'organise en réseaux transnationaux, dont l'influence sur les législations nationales va être souvent considérable.
 - 13 De ces principes découle un programme de recherche collectif qui porte sur l'histoire longue de l'action sur les populations, de l'époque moderne à nos jours. À terme, c'est aussi aux formes les plus contemporaines de la régulation des sociétés, trop souvent pensées sous le seul registre de la crise, qu'il s'agit de réfléchir.
 - 14 Outre les exposés des membres de l'équipe, le séminaire a bénéficié d'une intervention de Paul Weindling (Université Oxford-Brookes) sur le milieu international des spécialistes de la population antiracistes dans l'entre-deux-guerres, et d'Emiko Ochiai (Université de Kyoto) sur les droits sociaux des femmes au Japon et en Asie considérés dans leur rapport avec la démographie.
-

INDEX

Thèmes : Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe